

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Lors de l'exercice précédent, l'organisme n'a pas comptabilisé une partie des salaires à payer aux employés. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la totalité des salaires à payer doivent être présentée au bilan dans le passif à court terme. Si la totalité des salaires à payer avait été présentée, les salaires de l'exercice courant et l'actif net non affecté au début auraient diminué de 32 531 \$ et l'excédent des produits sur les charges aurait augmenté d'autant. Les charges de l'exercice précédent auraient augmenté de 32 531 \$, l'actif net non affecté de l'exercice précédent à la fin aurait diminué d'autant et l'excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent aurait diminué d'autant.

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et des actifs nets au 31 mars 2021, au 31 mars 2020 et au 1er avril 2019. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Exception faite des questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL¹

Victoriaville
Le 9 septembre 2021

¹ Par Joël Minville, CPA auditeur, CA

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Résultats**

Pour l'exercice clos le 31 mars

2021

2020

PRODUITS

Subventions (annexe A)	1 217 881 \$	735 750 \$
Autres produits (annexe B)	49 762	134 176
	1 267 643	869 926

CHARGES

Frais d'activités (annexe C)	667 144	665 424
Frais d'administration (annexe D)	320 636	242 766
Amortissement des immobilisations corporelles	3 078	4 165
	990 858	912 355

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	276 785 \$	(42 429) \$
---	-------------------	-------------

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC
Évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 mars

	Affecté (note 3)	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	35 000 \$	4 494 \$	165 347 \$	204 841 \$	247 270 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(3 078)	279 863	276 785	(42 429)
Investissement en immobilisations corporelles	-	7 429	(7 429)	-	-
Affectation interne	274 702	-	(274 702)	-	-
SOLDE À LA FIN	309 702 \$	8 845 \$	163 079 \$	481 626 \$	204 841 \$

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Situation financière****Au 31 mars****2021****2020****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	603 897 \$	179 139 \$
Débiteurs (note 4)	7 237	30 549
Subventions	2 000	155 119
Frais payés d'avance	5 083	5 083

618 217 369 890**PLACEMENT (note 5)****250 000** 10**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)****8 845** 4 494

877 062 \$ 374 394 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	98 759 \$	65 565 \$
Apports reportés (note 8)	256 677	103 988

355 436 169 553**DETTE À LONG TERME (note 9)****40 000** -

395 436 169 553**ACTIF NET****ACTIF NET AFFECTÉ****309 702** 35 000**ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES****8 845** 4 494**ACTIF NET NON AFFECTÉ****163 079** 165 347

481 626 204 841

877 062 \$ 374 394 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars

2021**2020****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	276 785 \$	(42 429) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 078	4 165
Subvention CUEC	(20 000)	-
	259 863	(38 264)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	362 314	(36 633)
	622 177	(74 897)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(250 000)	-
Encaissement de placements	10	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 429)	(3 501)
	(257 419)	(3 501)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation de la dette à long terme	60 000	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	424 758	(78 398)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	179 139	257 537
TRÉSORERIE À LA FIN	603 897 \$	179 139 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour but de faire la promotion du loisir et du sport pour la région du Centre-du-Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

Autres produits

L'organisme constate les produits de gestion et de Secondaire en spectacle lorsque les activités ont lieu et lorsque le reouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont encaissés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des autres débiteurs, des subventions et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Le matériel informtique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2021

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration avait décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 35 000 \$, dont 15 000 \$ pour secondaire en spectacle et 20 000 \$ pour les Jeux du Québec. Au 31 mars 2021, ces montants n'ont pas été utilisés.

Le 18 février 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 49 702 \$ pour le projet des fonds de transport.

Le 8 avril 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 225 000 \$, dont 195 000 \$ sous forme de Fonds de soutien au milieu et 30 000 \$ en ressources humaines pour les trois prochaines années financières.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	5 717 \$	3 236 \$
Autres	1 520	27 313
	7 237 \$	30 549 \$

5. PLACEMENT

	2021	2020
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 1,3 %, échéant en mars 2024	250 000 \$	- \$
Parc-O-Mètre coop de solidarité :		
Parts sociales	-	10
	250 000 \$	10 \$

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Notes complémentaires****Au 31 mars 2021****6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	45 292 \$	36 447 \$	8 845 \$	4 494 \$
Mobilier de bureau	32 864	32 864	-	-
	78 156 \$	69 311 \$	8 845 \$	4 494 \$

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	2 102 \$	9 206 \$
Salaires et vacances	81 740	38 929
Retenues à la source et charges sociales	11 521	14 034
Frais courus	3 396	3 396
	98 759 \$	65 565 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	103 988 \$	104 932 \$
Plus : Montant encaissé	556 121	292 251
	660 109	397 183
Moins : Montant constaté à titre de produits	(403 432)	(293 195)
Solde à la fin	256 677 \$	103 988 \$

Le solde à la fin comprend les montants suivants : 7 000 \$ pour la journée nationale du sport et de l'activité physique, 24 322 \$ pour la mesure d'accompagnement et de soutien MCC, 19 126 \$ pour le projet MCC, 3 183 \$ pour le secondaire en spectacle, 4 064 \$ pour la mesure 1.4, 8 684 \$ pour les saines habitudes de vie et 190 298 \$ pour les fonds de transport.

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2021

9. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2022, garanti par le gouvernement fédéral	40 000 \$	- \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	- \$
2023	40 000 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	23 312 \$	(17 258) \$
Subventions	153 119	53 399
Frais payés d'avance	-	312
Créditeurs	33 194	(72 141)
Apports reportés	152 689	(945)
	362 314 \$	(36 633) \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions.

12. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail venant à échéance le 31 août 2021 totalise 14 522 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022	14 522 \$
------	-----------

13. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 64 % des produits de l'organisme proviennent du MEES.

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Renseignements complémentaires****Pour l'exercice clos le 31 mars****2021****2020****ANNEXE A - SUBVENTIONS**

Antécédents judiciaires	1 764 \$	30 000 \$
Cycliste averti	-	1 800
Filactive et WIXX	6 000	8 000
Fonctionnement (MEES)	816 635	510 397
Journée nationale du sport et de l'activité physique	7 000	7 000
MEES PAFILR	193 053	81 411
Mesure 1.4	36 305	43 584
Mesure d'accompagnement et de soutien MCC	42 158	42 158
Projet MCC	47 473	-
Saines habitudes de vie (mode de vie physiquement actif)	38 797	2 490
Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur (J.R.A.)	-	8 910
Subvention CUEC	20 000	-
Subvention salariale temporaire aux petites entreprises	8 696	-
	1 217 881 \$	735 750 \$

ANNEXE B - AUTRES PRODUITS

Agenda Loisir	- \$	5 261 \$
Cotisations - Ligue d'improvisation	-	6 950
Événements - RLSCQ	-	70
Formations	2 617	12 029
Intérêts	3 727	5 040
Jeux du Québec	-	2 700
Produits de gestion	4 772	6 135
Rendez-vous panquébécois - Secondaire en spectacle	-	73 288
Secondaire en spectacle	38 646	22 653
Autres	-	50
	49 762 \$	134 176 \$

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC**Renseignements complémentaires****Pour l'exercice clos le 31 mars****2021****2020****ANNEXE C - FRAIS D'ACTIVITÉS**

Agenda loisir	2 392 \$	1 200 \$
Cycliste averti	-	1 825
Événement RLSCQ	5 000	7 898
Formation	2 468	12 062
Jeux du Québec	309	1 668
Journée nationale du sport et de l'activité physique	7 000	7 000
Ligue d'improvisation	(1 834)	7 160
Mesure 1.4	36 305	43 584
Parc-O-Mètre	1 913	2 207
Projet MCC	47 473	-
Redistribution - Bénévolat	-	4 000
Redistribution - Loisir culturel	16 000	8 040
Redistribution - MEES PAFILR	193 053	84 340
Redistribution - Milieu rural	1 630	4 000
Redistribution - Projet infrastructure	11 500	8 500
Redistribution - Sport	23 800	9 730
Rendez-vous panquébécois - Secondaire en spectacle	-	45 694
Ressources humaines - Activité physique et plein air	54 052	62 662
Ressources humaines - Bénévolat	11 790	20 038
Ressources humaines - Infrastructure	35 370	35 067
Ressources humaines - Loisir culturel	47 160	65 125
Ressources humaines - Secondaire en spectacle	23 580	80 154
Ressources humaines - Soutien rural	35 370	35 067
Ressources humaines - Sport	58 950	65 125
Saines habitudes de vie	38 797	450
Secondaire en spectacle	15 066	22 840
Vérification antécédents judiciaires	-	29 988
	667 144 \$	665 424 \$

ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	225 913 \$	140 759 \$
Assurances	3 089	3 119
Communications	23 557	14 296
Cotisations et affiliations	6 463	5 954
Formation	7 723	4 622
Fournitures de bureau	11 768	6 261
Frais bancaires	1 638	1 058
Frais informatiques	1 301	1 124
Loyer	25 105	24 857
Publicité et promotion	3 123	3 033
Représentation et déplacements	4 824	25 241
Services professionnels	6 132	12 442
	320 636 \$	242 766 \$